

## Annexe : Tableau d'interventions de l'association LAHGLO dans le cadre de la convention LAHGLO Grenoble-Alpes métropole 2018

Thèmes	Objet	Propositions
<b>Fonds de Participation Métropolitain</b>	<b>Faire émerger à l'initiative des habitants des idées nouvelles dans le sens d'une meilleure prise en compte des enjeux sociétaux métropolitains pour les années à venir</b> : diminution de la pollution, nouvelles approches du travail, nouvelles approches des loisirs, nouvelles formes de solidarités, santé...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation du Fonds de participation Métropolitain auprès d'habitants et d'associations d'habitants de l'ensemble du territoire métropolitain</li> <li>• Diffusion de l'information sur le FPM</li> <li>• Aides au montage des projets en lien avec les associations locales, mise en réseau,...</li> </ul> <p><b>Subvention demandée : 3 000 euro</b></p>
<b>Réseau Territorial de la participation</b>	<b>Favoriser la relation entre élus et habitants, entre agents, associations d'habitants et habitants et contribuer à la diffusion de la culture de la participation citoyenne sur le territoire métropolitain</b>	<p>A fin de faciliter la diffusion et la compréhension de la Métropole et de ses instances de participation métropolitaines (comités d'usagers, Conseil de Développement, CCSPL, mobilisation du réseau d'associations d'habitants du territoire pour co construire et participer aux réunions du RTP réunissant élus, techniciens et métropolitains.</p> <p><b>Subvention demandée : 3 000 euro</b></p>
<b>Plan Local d'Urbanisme Intercommunal</b>	<b>Développer le sentiment d'appartenance à la Métropole, que l'on soit dans un milieu urbain, péri-urbain ou rural et faire émerger des contributions participatives pour l'élaboration du PLUI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer de manière privilégiée la phase de synthèse et de bilan de la concertation du PLUI</li> <li>• Accompagner la phase de finalisation du document</li> <li>• Contribuer activement à la phase de présentation du document, de ses enjeux et de ses implications entre octobre et décembre 2018.</li> </ul> <p><b>Subvention demandée : 4 000 euro</b></p>